

**Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

**Recueil De Pieces Curieuses Sur Les Matieres Les Plus  
Interessantes**

**Radicati, Albert**

**Rotterdam, 1736**

Chapitre VII.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-444**

„ des Juifs, ne put pas seulement assoupir  
 „ les querelles, bien loin d'éteindre les fac-  
 „ tions qu'il y avoit parmi eux.

Nôtre Auteur nous a réellement fait voir les effets de la Profession Sacerdotale, mais je crois qu'il a été un peu partial dans le Portrait qu'il nous a fait du Pharisien; ainsi j'espère qu'il me permettra d'y ajouter: Que les Pharisiens se carroient comme des Espagnols en marchant par les ruës, & alloient d'un pas lent, afin d'y être observez du Peuple: Ils fermoient les yeux en rencontrant une femme, & de tems en tems ils donnoient de la tête contre la muraille & en faisoient sortir le sang, pour faire accroire qu'ils étoient dans une profonde contemplation. Ils ne tournoient jamais leurs têtes, mais leurs yeux voltigeoient par tout, &c. N'étoit-ce pas là des signes de Pieté & des marques infaillibles d'une veritable Religion?



## CHAPITRE VII.

**N**ous sommes maintenant descendus à une Epoque mieux connuë, & aux tems, dans lesquels les opinions qui nous concernent le plus étoient plus claires: Examinons y donc le progrès de la Profession Sacerdotale, depuis que les homes ont été sous l'economie de l'Évangile.

Quand nous parcourons les livres qui contiennent les Principes de ces nombreuses Assemblées, qui, non-obstant leur union dans la foi en Jesus Christ, embrassoient néan-

moins des sentimens si differens; nous observons d'abord que chaque Secte pretend encore à la primitive Croyance & à la primitive Pratique; & que plutôt d'avouer que leurs Doctrines sont nouvelles, elles se vantent d'avoir remises en vigueur les anciennes. Si elles ont donc tant d'égard pour ces premiers siècles du Christianisme, combien ne devoient elles pas respecter ce bien heureux tems, dans lequel l'Eglise étoit seulement dirigée par ce Guide infailible, dont la vie étoit sans peché, & les Preceptes sans erreurs? Cependant, quelles preuves avons nous pour croire que cette Puissante Hierarchie composée du Pape, des Cardinaux, Archevêques & Evêques, est d'institution Divine, & que ses Membres sont les Successeurs de Jesus Christ & de ses Apôtres; ou que les opinions, ceremonies & privilèges des Cath. Romains, ont la moindre liaison avec la foi que nôtre Sauveur nous a enseignée? Qui pourra se persuader que ces vains titres de Saint, de Vicair de Dieu, & même de Dieu sur terre, peuvent appartenir de droit à un veritable Chrétien, lorsque nous savons que l'Auteur de nôtre Religion reprit celui qui l'avoit appelé bon Maître, disant; Que nul n'étoit bon si non l'Eternel?

Matth.  
XIX. vf.  
16. 17.

Je n'ignore pas que si je voulois exposer, ou seulement mentionner toutes les Erreurs du Papisme, il me faudroit un Volume beaucoup plus grand que tout ce Traité pour les y contenir: Ainsi j'entreprendrai seulement de prouver, que la conduite du Clergé & ses Traditions ont été la cause imediate de la corruption de l'Eglise Romaine, & des grandes

grandes pertes qu'elle a fait par la Reformation; & dans le Chapitre suivant je ferai voir, que ces seules causes peuvent aussi bouleverser la Religion Protestante.

La première chose qu'on peut reprocher au Papifme est, que ses Membres ont toujours aspirez à une autorité & grandeur absolument contraires à l'Esprit de l'Evangile: Car Jesus Christ ne declame dans sa Doctrine contre aucun vice autant, que contre le luxe & l'orgueil, parcequ'ils les voioit germer dans le cœur de ses Disciples. Ne leur dit-il pas que son Roïaume n'étoit pas de ce Monde? Et bien loin de mettre Pierre sur le Trône de l'Eglise, comme pretendent les Cath. Romains, ne condamna-t-il pas toutes les disputes que les Apôtres eurent, pour savoir qui seroit le premier d'entre eux après sa mort? Ne fut-il pas obeïssant aux Magistrats, & même ne se conforma-t-il pas aux Ceremonies de la Religion Juive? Comment est-ce donc que le Gouvernement Episcopal s'est introduit dans l'Eglise? On me repondra, je sai, que c'est les Apôtres qui établirent les Evêques, & cela est indisputable. Mais les Apôtres, dans cet établissement, eurent intention de donner des Directeurs aux Fidèles, pour les instruire dans la Foi, & les assister dans leurs besoins tant Spirituels que Temporels. D'ailleurs ces premiers Evêques devoient être des homes sobres, modestes, chastes, charitables & savans; sans avarice, sans ambition; & sur tout ils ne devoient absolument point s'ériger en Tyrans & en Persecuteurs. Car le dessein des Apôtres étoit de confier le Trou-



peau Chrétien à des bons & tendres Pasteurs, & non à des Loups ravissants.

C'est donc à juste titre que je demande, d'où est venu ce Gouvernement Tyrannique que les Evêques & sur tout ceux de Rome ont exercé depuis tant de Siècles sur les Chrétiens, puisqu'il est évident que ce n'est pas nôtre Sauveur ni les Apôtres qui l'aient établi? Mais il n'est pas difficile d'en découvrir la source. Les Apôtres confierent au commencement le bien tant Spirituel que Temporel des Fidèles aux Evêques, pour qu'ils en eussent un aussi grand soin, qu'un bon Pere de famille auroit de celui de ses Enfants. Cependant il arriva tout le contraire: Car les Evêques devinrent ambitieux en gouvernant les Fidèles, & s'amouracherent de leurs biens à force de les trop manier\*; de sorte qu'ils abandonerent l'Interêt Spirituel des Fidèles, dont ils étoient uniquement chargez dans la suite, & s'appliquerent à amasser des richesses: Enfin, ils abusèrent de la grande soumission & humilité des Fidèles en usurpant une autorité illicite & antichrétienne sur eux †. Mais c'est lorsque les Empereurs Romains eurent embrassé le Christianisme, que l'ambition des Evêques éclata.

Ils

\* On pourra m'objecter ici, que c'étoient les Diacres qui administroient les biens Temporels des Fidèles; mais cette objection n'est d'aucune force. Car quoique les Evêques ne deussent se mêler que du Spirituel, néanmoins, par abus, ils avoient une inspection sur les Diacres, & les dirigeoient. Voyez la dessus le *Traité des Benefices* du Pere Paul.

† Voyez sur cet important sujet ce que j'ai dit dans mes *Discours Moraux, Historiques & Politiques*. Disc. 4.

Ils ne faisoient que se disputer leur autorité & leurs Titres ou Dignitez, qu'ils s'usurpoient les uns aux autres tant qu'ils pouvoient; & ne manquoient jamais d'engager les Chrétiens dans leurs differens, ce qui à causé des desordres affreux parmi eux, & des maux horribles à la Chrétienté \*. L'Empereur Maurice crut enfin terminer leur querelles en accordant le vain Titre d'Evêque Universel au Patriarche de Constantinople; mais cela ne fit qu'allumer d'avantage le feu de la Discorde parmi les Evêques. Car celui de Rome, voulant donner des marques de son humilité, protesta contre cette nouveauté, qu'il appella antichrétienne & abominable. Ensuite il trouva moïen de faire massacrer l'Empereur Maurice, & de faire élire en sa place Phocas. Le Patriarche de Constantinople detesta ce fait; mais celui de Rome l'approuva, & appuya l'élection de ce Meurtrier & de ce Traître; lequel, en reconnaissance, le declara Chef de l'Eglise & le premier des Evêques †.

Pour être au fait du bon usage que les Evêques de Rome ont fait de ce pouvoir, il n'y a qu'à examiner les violences, les rapines, & les cruelles Guerres qu'ils ont causé dans le Monde depuis qu'ils ont aspiré à la Monarchie universelle. Il faut pourtant avouer que les Princes & les Peuples Chrétiens ont donné lieu à tous ces desordres ‡ par leurs excessives liberalitez & par une Devotion

très

\* Vid. Discours Moraux, &amp;c. Disc. 5.

† Vid. ABBAT. URSPERGENS. Chronicon. ad ann. 604. &amp; PLATINA in Bonifacio tertio.

‡ Vid. Discours Moraux &amp;c. Disc. 6.



très mal étenduë, ou par une Politique infernale. Car s'ils avoient laissé les Sièges Episcopaux tels qu'ils étoient du tems de Linus ou de Clétus Evêques de Rome, leurs Successeurs ne se feroient pas si fort empressez de les occuper: & si au lieu d'enrichir & de rendre Puissant le Clergé, les Princes l'eussent obligé de rendre aux Fidèles ce qu'il leur avoit usurpé; les Princes, dis-je, auroient évité tous ces maux qui n'ont eu d'autre source que l'ambition & l'avarice des Prêtres. C'est ce que Philippe de Comines a fort bien remarqué \* lorsqu'il a dit, en parlant des Largezses que Louis XI. faisoit au Clergé: „ Que ce Prince donnoit beaucoup „ à l'Eglise, mais qu'il auroit mieux fait de „ lui donner moins: Car il ôtoit ce qui appartenoit de Droit au Pauvres, pour le „ donner à ceux qui n'en avoient pas besoin.

Mais de telles réflexions n'avoient pas lieu dans un Esprit aussi superstitieux que celui de ce Roi. Il est étonnant que les Princes aient accordé la Dime & autres immunitéz aux Prêtres, afin qu'ils pussent bien remplir les fonctions du Sacerdoce; & néanmoins qu'ils aient refusé plusieurs fois de faire leur devoir, & entre autres d'enterrer les morts, depuis l'an 800, sans être paiez une seconde fois par les heritiers ou amis du Defunt: & cet abus si scandaleux est pourtant souffert dans plusieurs Pays Chrétiens. On voit tous les jours en Italie, en Espagne & en Portugal, où le Clergé jouit pour le moins de la moitié des revenus de ces Etats, des corps morts qui pourrissent sur terre & qui

\* Dans ses Memoires.

infectent les endroits où ils sont, parceque les Prêtres ou les Moines n'ont pas assez de charité pour faire enterrer ceux, dont ils n'ont rien à gagner.

Nous avons un terrible exemple de l'avarice du Clergé Romain dans la Personne du Pape Innocent IV. ce St. Pere se trouvant au lit de mort, & voyant que ses Parens & amis s'en affligeoient beaucoup, leur dit: „ Pourquoi pleurez-vous? Ne vous laissez-je pas tous fort riches? qu'avez-vous de plus à souhaiter\*? Par là on peut voir que les richesses étoient regardées de ce bon Pontife comme le Souverain Bien, & qu'elles lui tenoient par conséquent lieu de Divinité.

Enfin on peut avec raison reprocher aux Prêtres Catholiques Romains, qu'ils se sont servis des fraudes pieuses pour mieux abuser de la simplicité des Chrétiens, & qu'ils ont corrompu & altéré l'Evangile, afin de leur en imposer plus facilement. Car, par exemple; Quel bon usage n'ont ils pas fait de ce qu'ils appellent, pouvoir des Clefs, afin de s'approprier une autorité sur les Princes, sur les Magistrats & sur les Peuples †? Quelles sommes immenses d'argent n'ont ils pas amassées avec la Croïance des peines du Purgatoire, & avec le Specificque de la Messe pour les éviter ‡? & quels profits & avantages inconcevables n'ont ils pas tirez de l'Inquisition, des Croisades & des Indulgences?

\* Quid plangitis miseri? Nonne vos omnes divites relinquo? quid amplius exigitis? *MATTH. PARIS.*

† Vid. Discours Moraux, &c. Disc. 8.

‡ Idem. ibid,

